Envoyé en préfecture le 18/07/2024

Reçu en préfecture le 18/07/2024

Publié le

ID: 085-200059079-20240711-D18_07_2024-DE

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/07/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 26

Présents: 23

Nombre de suffrages : 26

Date de convocation 04/07/2024

> Date d'affichage 04/07/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

../../....

et publication du :

../../....

L'an deux mille vingt-quatre, le onze juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s):

Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. CLAIRGEAUX Eric, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s) :

Mme DUBIN Nathalie, Mme LUMET Anne-Claude, M. HERITEAU Antoine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. LANOUE Nicolas

Numéro interne de l'acte : D18 07 2024

Objet: Remboursement de frais

Christian RIGAUDEAU, intéressé à l'affaire, quitte la salle.

Monsieur le Maire indique que Monsieur Christian RIGAUDEAU a avancé les frais pour deux déplacements les 13 et 14 juin 2024.

Ces frais sont d'un montant de 57.40€ + 82€, soit 139.40€ auxquels il convient d'ajouter les frais de péage 12.30€ et les frais de parking 4€.

Monsieur le Maire propose de rembourser la somme de 155.70 euros à Monsieur Christian RIGAUDEAU Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve cette proposition

VOTE: Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance, Nicolas LANOUE Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme. Fait à SEVREMONT

Le Maire, Jean-Louis ROY